

Ministry of MinesMineral Development Branch
Mine Rehabilitation Section933 Ramsey Lake Road, B6
Sudbury ON P3E 6B5
Tel.: 705-670-3023
Fax: 705-670-5803
Toll Free: 1-888-415-9845, Ext 3023**Ministère des Mines**Direction de l'exploitation des minéraux
Section réhabilitation de la mine933, chemin du lac Ramsey, étage B6
Sudbury ON P3E 6B5
Tél. : 705-670-3023
Télééc. : 705-670-5803
Sans frais : 1-888-415-9845, poste 3023**Avis de possibilité de nous faire part de vos commentaires sur un**
Projet
Catégorie B***Évaluation environnementale de portée générale concernant des activités
menées par le ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la
Loi sur les mines*****Mine Lockerby – Disposition des biens meubles appartenant à la
Couronne**

Le ministère des Mines (MINES) vous invite à commenter la disposition d'une pile de minerai située à la mine Lockerby (n° de la fiche Système d'information sur les mines abandonnées 05606) dans la ville de Grand Sudbury, en Ontario. La mine Lockerby a été exploitée de manière discontinue depuis les années 1960 et a soudainement cessé ses activités en 2015. Les droits miniers ont été confisqués par la Couronne au début de l'année 2020. Il reste à la mine un amas de minerai qui présente des signes de lixiviation de métaux et de drainage rocheux acide (LM/DRA), ce qui a des répercussions sur une propriété adjacente et constitue un risque pour la vie aquatique dans les eaux de surface environnantes.

Conformément au paragraphe 53 (1) de la *Loi sur les mines*, tous les biens meubles toujours sur la propriété dans les six mois suivant la confiscation, y compris le minerai, appartiennent à la Couronne et peuvent être vendus ou aliénés par le ministère. L'élimination de l'amas de minerai est une priorité pour le ministère en raison du risque de contamination. Les travaux proposés consistent à éliminer l'amas de minerai par le biais d'un processus d'approvisionnement concurrentiel.

Cette proposition Catégorie B de projet est réalisée conformément à l'évaluation environnementale de portée générale des activités du ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la *Loi sur les mines* (évaluation environnementale de portée générale).

On vous invite à nous faire part de vos commentaires et de vos préoccupations en lien avec ce projet. Les commentaires doivent être reçus avant le **17 juin 2024**. Pour obtenir plus de renseignements ou pour soumettre des commentaires au sujet de ce projet, veuillez communiquer avec :

Michaela Haring
Planificatrice de l'environnement

933, chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario) P3E 6B5
Tél. : 249 885-3631.
Michaela.Haring2@Ontario.ca

Veillez noter que les renseignements personnels fournis dans une soumission (tels que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone) et vos points de vue et opinions sont recueillis par le ministère des Mines en vertu de la *Loi sur l'évaluation environnementale* dans le but d'inclure les commentaires publics et de prendre des décisions concernant le projet. Les renseignements personnels peuvent également être transmis à la Direction des autorisations environnementales du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. La collecte, l'utilisation et la divulgation de ces renseignements sont régies par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les questions concernant la collecte de ces renseignements doivent être adressées à la personne-ressource mentionnée ci-dessus.